

CONTACT

Fédération CFTC de l'Agriculture

01 40 18 70 96
elections@cftcagri.fr

61 avenue Secrétan 75019 Paris

CONTACT LOCAL

Retrouvez
nos infos sur
cftcagri.fr



Photos iStock



Elections MSA 2025

Présentez-vous pour devenir délégué cantonal

ELECTIONS MSA 2025

En mai 2025, ont lieu les élections des délégués cantonaux MSA. Tous les salariés agricoles et anciens salariés sont appelés à élire leur représentant MSA sur le territoire.

Les délégués cantonaux sont des relais entre la MSA et ses ressortissants.

Leur rôle est notamment de trouver le bon interlocuteur à la MSA pour aider un ressortissant en difficulté, intervenir sur les questions de santé et conditions de travail localement en proposant des actions de prévention, des ateliers, de participer à l'assemblée générale de la caisse.

AVEC LA CFTC
*Cultivons
notre avenir !*

ETRE CANDIDAT CFTC

S'engager avec la CFTC, c'est défendre les valeurs de solidarité et de dialogue. C'est placer l'humain au coeur des préoccupations.

Pour la CFTC, le délégué cantonal est un maillon essentiel de la MSA. Il est celui qui rend compte du terrain.

Les délégués CFTC sont là pour accompagner et conseiller les ressortissants de la MSA. Ils s'engagent pour répondre aux demandes individuelles et participent activement aux actions collectives notamment sur l'amélioration des conditions de travail.

POUR ETRE CANDIDAT

Au 1er avril 2024, vous devez :

- être salarié ou retraité et dépendre du régime de la Mutualité sociale agricole ;
- avoir votre résidence sur le territoire métropolitain ;
- être âgé de 18 ans accomplis au jour du scrutin, soit le 16 mai 2025 ;
- vous présenter sur le canton du lieu de votre résidence principale.

LA DECLARATION

Remplissez le Cerfa en lettres majuscules, de façon lisible, sans rature ni surcharge, puis datez et signez. Y ajouter une copie de votre pièce d'identité. Attention : ne pas remplir la rubrique Candidature (espace réservé aux services internes)

PIECES D'IDENTITE ADMISES

Pour les électeurs français, le titre doit être en cours de validité et avec photographie : Carte nationale d'identité ; Passeport ; Carte d'identité de parlementaire ; Carte vitale ; Carte du combattant ; Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion ; Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne" ou, jusqu'au 19 janvier 2033, permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013 ; Permis de chasser.

Pour les ressortissants de l'Union européenne : Carte nationale d'identité ou passeport ; Titre de séjour...



Fédération Agriculture